



## Horizon Europe, come-back temporaire de la Suisse

L'essentiel en bref:

- Les chercheurs suisses peuvent à nouveau participer quasi sans restrictions à Horizon Europe.
- Une association pleine et entière ne sera garantie à long terme qu'en cas d'acceptation par le peuple des Bilatérales III.

Le 20 décembre dernier, le Conseil fédéral a annoncé la conclusion des négociations sur les Bilatérales III. Sur cette base, la Suisse peut à nouveau, depuis le 1er janvier 2025, participer, en tant que bénéficiaire, à presque tous les appels d'offres d'Horizon Europe ainsi qu'au programme Euratom. Les chercheurs suisses ont ainsi la possibilité de soumettre des demandes pour assumer la coordination de projets et de solliciter des fonds auprès du très réputé Conseil européen de la recherche (CER). Ils peuvent donc à nouveau jouer un rôle plus actif, ce qui renforce le pôle de recherche et d'innovation.

### **La promotion nationale ne peut pas remplacer les échanges internationaux**

Après l'abandon des négociations avec l'UE sur un accord-cadre institutionnel en 2021, la Suisse a été reléguée au niveau de pays tiers non associé. Les chercheurs suisses pouvaient continuer à participer à certains projets collaboratifs d'Horizon Europe, mais plus coordonner des projets. Or diriger un projet est particulièrement important pour les chercheurs suisses de haut niveau, afin de

pouvoir mettre à profit leurs compétences de manière optimale. Le financement était assuré directement par le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) dans le cadre de mesures transitoires. Un tel soutien national ne peut toutefois pas remplacer les échanges et la concurrence internationaux dans le domaine scientifique ni le prestige.

## **Une association pleine et entière de la Suisse renforce son influence et son attractivité**

Une nouvelle association pleine et entière à Horizon Europe accroît le prestige de la Suisse en tant que pôle de recherche et d'innovation de premier plan et sa visibilité internationale. La Suisse peut à nouveau coordonner des projets de recherche et donc jouer un rôle central dans la conception et le pilotage de projets scientifiques. Une association pleine et entière accroît l'attractivité de la Suisse pour les chercheurs de haut niveau et les talents du monde entier, en leur donnant accès aux financements du prestigieux CER ainsi qu'aux réseaux et aux ressources d'Horizon Europe. Cela renforce encore la capacité d'innovation de la Suisse, ce qui est également très important pour notre économie fondée sur la connaissance.

## **La balle est dans le camp de la population**

Avant de nous laisser gagner par l'euphorie, il convient de préciser qu'il s'agit d'un régime transitoire activé par la Commission européenne. En attendant la signature de l'accord d'association de la Suisse aux programmes de l'UE, la Suisse reste formellement considérée comme un pays tiers non associé dans le cadre du paquet Horizon. Si le peuple devait un jour rejeter le nouveau paquet d'accords des Bilatérales III, l'UE pourrait à nouveau barrer l'accès à ce programme – un risque que la Suisse ne peut pas prendre. Fondée sur la connaissance, l'économie suisse dépend d'innovations transfrontalières.